

LA SALLE 1 DU CINÉMA LES ENFANTS DU PARADIS À CHARTRES REÇOIT LE LABEL EXCELLENCE PAR LA CST

Chartres, le 1^{er} février 2024 – Après une rénovation complète de tout le cinéma, la salle 1 du cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres a obtenu le Label « *Excellence* » de la CST. Appartenant au groupe CinéParadis fondé par Judith Reynaud et Olivia Reggiani, la salle a bénéficié des précieux conseils de son architecte Linear A et de son installateur Cinemeccanica qui ont su l’accompagner vers le Label de la Commission supérieure technique de l’image et du son.

Le Label « *Excellence* » distingue les salles de cinéma qui, par l’exigence de leurs équipements et de leurs aménagements, proposent au public la garantie d’un spectacle de la plus grande qualité possible, au-delà des exigences des normes qualitatives françaises.

La remise de plaque du Label *Excellence* a eu lieu en présence de :

- Judith Reynaud - Gérante, Groupe CinéParadis
- Olivia Reggiani - Programmatrice, Groupe CinéParadis
- Christiane Reynaud - Ancienne exploitante, Groupe CinéParadis
- Natacha Maxin Brunet - Directrice du cinéma Les Enfants du Paradis
- André Labbouz - Vice-Président de la CST
- Bruno Thenard - Directeur Technique chez Cinemeccanica

Votre Contact

Sébastien Lefebvre – Responsable de la communication
07 48 12 97 82 – slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l’image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l’audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l’œuvre pour le spectateur. cst.fr